



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

*La Ministre*

Paris, le 16 novembre 2012

*Chers* Mesdames, Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 14 novembre, par laquelle vous me communiquez la résolution adoptée par des personnels de Sciences Po. Je crois comprendre que cette résolution a recueilli aujourd'hui près de 450 signatures.

Je mesure pleinement la préoccupation et l'inquiétude qui s'y expriment. Depuis la disparition de Richard Descoings, Sciences Po traverse une période de transition rendue plus difficile encore par le contrôle de la Cour des comptes. Alors que celle-ci ne s'est pas encore exprimée publiquement par des conclusions et des recommandations définitives, les dysfonctionnements qu'elle a relevés ont été largement médiatisés. La phase contradictoire, en principe couverte par le secret de la procédure, s'est déroulée quasiment en temps réel dans la presse. Et les interrogations de la juridiction sur la gouvernance de l'institution, telle qu'elle résulte de statuts, ont été relayées, contestées, défendues, réaffirmées... sur la base de documents provisoires.

Dans le même temps, la processus de désignation du successeur de Richard Descoings a commencé au mois de juin dans le cadre d'une procédure *sui generis*, les statuts actuels de la FNSP et de l'IEP ne comportant en cette matière que des dispositions minimales. Là encore, cette procédure a donné lieu à son lot de controverses publiques.

J'observe à cet égard, et la résolution que vous m'avez communiquée le confirme, que la réunion des conseils dirigeants de Sciences Po les 29 et 30 octobre dernier n'a pas apaisé la situation. Je le regrette pour Sciences Po, pour la cohésion de la communauté de ses personnels et de ses étudiants.

Depuis le mois de juin, j'ai défini une ligne dont je n'ai pas dévié. La priorité du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, c'est de préserver la réputation méritée de l'institution en rétablissant les conditions d'une direction et d'une gestion sereines. Cela passe nécessairement par la mise en œuvre des recommandations de la Cour des comptes, afin de mettre fin sans délais aux anomalies relevées, de remédier aux faiblesses identifiées en matière de gestion et de rétablir le cadre statutaire d'une gouvernance adaptée à la réalité de Sciences Po.

.../...

Madame le Professeur Claire ANDRIEU  
Monsieur Olivier BORRAZ, directeur de recherche  
Madame Karoline POSTEL-VINAY, Directrice de recherche  
Madame Nathalie TENENBAUM, Chargée de mission

A cet effet, j'ai déjà engagé le dialogue avec les présidents des conseils dirigeants et leur ai fait part de mon intention de tirer, le moment venu, toutes les conséquences du rapport et des recommandations de la Cour des comptes. Dès que celles-ci auront été rendues publiques, ce dialogue portera sur des dispositions précises dont je demanderai la mise en œuvre. Je souhaite que cette démarche aboutisse, car il y a va de l'intérêt de tous.

*dés* En vous assurant de toute ma détermination à mener à bien ce dialogue, je vous prie d'agréer,  
*de* Mesdames, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

*Bien à vous,*



Geneviève FIORASO